



Introduction

Aborder les choix stratégiques en économie sociale c'est, avant tout, faire baigner ceux-ci dans le réel.

A partir de ce constat, trois scénarios sont possibles : l'immobilisme, l'intégration, le bouger.

Pour cela, je reviendrai au préalable sur la réalité de l'économie sociale.

Pour l'avenir ce sont des axes de développement à promouvoir en fonction du projeté estimable. Ce sont également des espaces à conquérir sur lesquels je donnerai une projection.

Fondamentalement l'économie social est un secteur d'avenir.

« Le 3e Millénaire sera social ou ne sera pas »

*Propos de Paul RICOEUR
lors d'une émission de la « Marche du Siècle » sur le 3e Millénaire.*

« L'homme doit devenir la mesure de toute chose », ce sont les propos de Pierre MAUROY à la tribune de l'Assemblée Nationale le 3 juillet 1981.

Aujourd'hui, nous pouvons constater un monde sans cap . Mondialisation des capitaux qui entraîne des ravages humains, voire une pédagogie de l'inquiétude . Nous trouvons là une logique de « tous contre tous » dans une période de dépression. Ce résultat se conclut par une augmentation massive de la pauvreté. Peut-être est-il nécessaire, à ce stade, de revenir dans l'histoire ?

Depuis 1831 , la révolte des canuts et des dizaines de grèves auraient dû donner l'alerte aux classes dirigeantes. Notre économie cyclique , qui repose sur 25 ans de croissance et 25 ans de récession, met en conflit le politique face à l'économie. L'argent afflue en période de construction puis il reflue en période de dépression. Pour illustrer cette théorie, je prendrais l'exemple de la construction de la Sécurité Sociale d'après guerre.

Le moteur de cette époque fut le social qui, par sa valeur, mettait les individus en « sécurité » ; ce qui permettait de trouver un emploi. Depuis, nous sommes passés sur le concept de cohésion sociale. Celui-ci, de par sa définition, crée des poches d'assistanat. Nous sommes en pleine guerre économique. Il est peut-être temps de reconstruire un système de Sécurité Sociale, non d'assistanat qui par son essence même exclut ou sélectionne (racisme, chômage, etc.), dans une tendance de reproduction productiviste.

Mais, notre monde change, il se bâtit et se nourrit aujourd'hui sur un nouveau paradigme⁵, celui de l'associationnisme ou d'un espace se trouvant entre le secteur public et le secteur privé ; nous pouvons l'appeler le secteur social.

L'économie sociale retrouve là une place d'honneur. Sa posture lui permet de mieux résister aux enjeux actuels. Mais, quels sont les avantages et les faiblesses ?

Sur ce constat, trois scénarios sont possibles :

- Ne rien faire et continuer ;
- Bouger en se fondant dans un moule marchand ;
- Bouger en redonnant sens et cohésion à l'économie sociale ou solidaire, ce qui veut dire la même chose.

Les deux premiers scénarios ne trouvent d'issue que dans la mort ou la banalisation à plus ou moins longue échéance. Il ne reste plus comme avenir prometteur que le troisième

scénario. Celui-ci prend ancrage au travers du couple «social - économie », non en terme d'opposition, mais dans une relation noble.

En effet, promouvoir l'économie solidaire comme une alternative neuve, c'est reconsidérer trois principes fondateurs : la solidarité, la responsabilité et la primauté de l'homme.

La solidarité, car l'on voit bien le risque du « tous contre tous ». Notre avenir doit jeter les bases d'un principe essentiel : la non sélection et la non exclusion.

La responsabilité, car l'homme citoyen est responsable. La notion de citoyenneté est forte dans notre pays actuellement.

La primauté de l'homme par un épanouissement intellectuel, à titre individuel au sein d'un collectif.

Donc définir la démocratie sociale c'est parler de démocratie politique par opposition aux oligarchies ou au totalitarisme. C'est ainsi que la notion de valeur ajoutée humaine prédomine sur celle de l'argent.

Les années 1990 se caractérisent par l'immatériel de rassurance et une profonde mutation du futur ⁷. Mais, nous examinerons les enjeux possibles face à l'Europe, aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à la transmission du patrimoine aux générations à venir.

Premièrement, l'Europe

L'économie sociale commence à prendre sa place, comme le montre un document issu de la 6e conférence de l'économie sociale qui a eu lieu à Birmingham du 3 au 5 juin derniers avec pour objectif de définir les grandes lignes de la politique à mener en faveur de l'économie sociale et renforcer sa participation aux développements futurs de l'Union Européenne.

Sur ce point, il semble que la logique économique prenne la priorité sur le social. Par conséquent, le mouvement de l'économie sociale doit prendre conscience que sa balkanisation lui nuit fortement. Il est nécessaire de remettre en lumière le géant politique qu'est le secteur de l'économie sociale en cohérence avec les propos de François SOULAGE , sinon les forces du capital emprisonneront ce secteur.

Au sujet du tourisme, le débat montre que le coeur est encore la compétitivité, non la relation à l'homme . Sur ce secteur, la communication est une clef décisive à condition de sortir de notre conditionnement.

En effet, le «cyberespace» doit sauvegarder ce droit fondamental qu'est le respect de la vie privée, il y a là nécessité à instaurer une loi stricte et respectueuse des libertés individuelles.

Cette nécessité n'empêche pas le colloque singulier qui permet l'échange à condition de s'expliquer sur les mots «Economie » et « Sociale ». La perception de chaque peuple en Europe peut être radicalement opposée.

Deuxièmement, les jeunes et les femmes

Les femmes, comme le disait le poète Aragon « La femme est l'avenir de l'homme ».

En effet, 80 % des femmes d'âge actif travaillent, ce qui constitue un record en Europe. Sur le plan de la formation, on compte 120 filles pour 100 garçons parmi les effectifs accédant à l'enseignement supérieur. La parité hommes/femmes votée à l'Assemblée Nationale, va permettre à celles-ci de prendre une place de plus en plus importante dans les instances de décisions politiques. D'ailleurs, en ce qui concerne l'associationnisme, les femmes montrent qu'elles luttent pour toutes les formes de discrimination ; ce creuset social se construit par la détermination féminine.

En ce qui concerne les jeunes qui doivent faire face à la compétitivité des études, du travail, à la déchéance du chômage, l'économie sociale a tous les atouts pour les revaloriser.

Cela se situe dans la « primauté de l'homme ». Pour impulser leur présence dans les instances, il faut partir de leurs préoccupations pour bâtir avec eux un projet afin qu'ils prennent conscience des possibilités de développement inhérent à leurs connaissances. Il faut également créer les conditions pour leur laisser de la place pour l'innovation.

Troisièmement, la transmission du patrimoine aux générations futures

Nous pouvons remarquer que l'économie sociale fut essentiellement une culture orale, donc difficilement transmissible. Il faut s'attacher à écrire l'histoire, car celle-ci naît par strates successives, la compréhension ne peut s'effectuer qu'au travers d'un cheminement dans la vie passée de l'organisme.

Alors quels outils peut-on mettre en place ?

Avant d'évoquer les outils, il est souhaitable de parler de l'Homme, ou des Hommes qui tiendront ces outils. Comment peut-on concevoir l'avenir sans l'éclairer d'un des

problèmes importants, le statut de l'élu social. La complexité de ce nouveau monde montre tout l'intérêt d'inscrire les professionnalisés militants comme une source indéniable. En effet, tous secteurs véhiculent des professionnels et des bénévoles. Il n'est pas évident a priori dans l'adhésion à une organisation d'économie sociale de comprendre son fonctionnement. Il faut l'inscrire comme un investissement non un coût.

Le deuxième postulat met en lumière les structures de l'Economie Sociale.

En effet, la différence forte entre associations et mutualité se trouve dans les lois qui les codifient. Définir la mutualité c'est l'inscrire comme une institution donc il y a une notion de pérennité, de permanence, les principaux responsables ont le devoir de développement de ces structures.

Pour les associations, elles répondent à un problème ponctuel. De par leur essence, elles naissent au travers d'un problème pour répondre à l'urgence et une fois résolue elle meurt. C'est le cadre de la loi 1901. Alors, les outils me direz-vous ?

Ce constat alimente un questionnement.

Comment construire et étayer nos propositions afin qu'elles soient homogènes et ainsi portées par l'ensemble ?

Préalablement, il nous faut insister sur notre identité.

En effet, s'inscrire dans l'économie sociale c'est définir un cadre d'existence différent de ceux de l'économie de marché. Notre finalité n'est pas de capitaliser de l'argent mais de promouvoir, de façon solidaire, un projet social centré sur l'homme.

Solidarité, responsabilité et la primauté de l'homme : trois piliers fondamentaux qui reposent sur l'échange et le partage. Aussi, il faut comprendre que la diversité soulevée par cette introduction pose la question de la construction commune.

Elaborer une synergie dans la perspective de l'intérêt commun

La complexité croissante qu'engendrent les situations (but sous tendu au travers du Plan Juppé) nous rassemble et permet de créer de réels pôles de convergence. Le niveau de communication, de formation, de gestion, de nouveaux produits mutualistes et de protection social - régime spécial cheminots concrétiserait cette dynamique.

Ce qui fonde le caractère autogestionnaire c'est la mise en commun volontaire, solidaire et démocratique, de ressources et de capacités, appartenant en propre aux individus et aux mutuelles formant cet ensemble. La décentralisation de notre fonctionnement dans la concentration optimale de nos moyens politiques et techniques doit constituer un moyen d'action important.

La nature même d'une société mutualiste tend vers le rassemblement. C'est dans cette capacité présente que le mouvement déterminera son avenir. Pour accéder à ce sens, notre approche doit se déployer pour appréhender les évolutions qui germent.

Nous vous proposons donc d'organiser nos lieux de réflexions autour d'axes découlant de l'étude de la DAFSA (en annexe).

Cultiver la diversité, re concentrer nos actions au lieu de les disloquer, permet au contraire une vision plus élargie.

Construire une légitimité de groupe

Chaque individu, de par sa singularité et son « moteur » personnel, permet d'apporter un supplément d'âme et d'intelligence lorsqu'il partage les préoccupations d'un groupe. En effet, où en serions-nous des Directives Assurances Européennes, si nous nous étions battus seuls, chacun dans notre mutuelle ? Il nous faut cultiver le groupe et, au-delà, construire de nouveaux ponts pour permettre à tous d'entrevoir l'avenir.

Créer des cadres informels

Cette réflexion n'a pas pour but d'opposer les cadres formels que sont les réunions statutaires (CA, AG, Bureaux, etc.) aux cadres informels que sont les commissions, mais plutôt de bâtir leurs articulations.

Les commissions devront être plus que par le passé des lieux de pensée afin d'étudier, de préparer, d'inventer, de circonscrire, leurs lieux d'actions et de propositions. Il ne s'agit pas de créer des lieux chargés, de veiller au bon fonctionnement des instances, mais comme une source additionnelle qui apporte un supplément de dynamique.

Faire vivre les individus dans le groupe

Il nous faut réapprendre l'échange, le partage, l'écoute, sortir des sentiers battus, ainsi nous libérerons les énergies car, potentiellement, la somme des énergies libérées sera toujours supérieure à l'énergie d'un individu aussi compétent soit-il.

En fait, dans ces commissions, il n'y a plus de « petites mutuelles » ou de « grandes mutuelles », il y a des responsables qui bâtissent une oeuvre mutualiste. Il nous faut donc associer le plus grand nombre à la recherche de solutions pertinentes. De là, chaque commission pourrait échafauder ses missions et ainsi intervenir en permanence sur ses objectifs.

Pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice, les administrateurs ont besoin de sortir se ressourcer en dehors de leurs mutuelles mais également en dehors des structures. Nous pouvons imaginer les commissions comme également des « lieux soupapes », des « exutoires ». Il est plus facile d'échanger dans un petit groupe qu'au sein des réunions statutaires, cela permet la complicité, la confiance.

Egalement, la participation de toutes les mutuelles, par leurs représentants, pourra être vécue comme un intermédiaire actuel d'une situation commune.

Alors, comment construire et apporter du « grain à moulin » ?

Il y a dans cette question deux niveaux de responsabilité.

Celui du responsable du collectif et celui du collectif lui-même.

Le responsable de la commission engage sa responsabilité morale. Il doit donc s'investir, inciter le travail et, pour cela, se servir de tous les moyens de communication, faire appel également à des compétences externes. De sa capacité personnelle dépend l'évolution du travail ainsi que les propositions qui en émergeront. Naît de cette incitation le problème de la libération, il nous faut donc proposer des schémas de liberté qui transcendent les volontés.

En ce qui concerne le groupe, l'administrateur doit se sentir à l'aise dans sa commission. Cela demande un engagement personnel, une volonté à mettre à la disposition du groupe. Pour cela, il doit définir sa participation.

Développer la délégation montante

A partir des cadres préalablement définis, notre réactivité s'impose comme une valeur à mettre en avant. Comment étoffer notre réseau d'information et ainsi avoir, en temps réels, les souhaits des mutuelles ?

La délégation montante apparaît là comme un axe stratégique. Il nous faut plus que jamais faire vivre les individus dans le groupe.

Un projet ne vit que s'il est partagé

Ces « ersatz » de travail que représenteront le travail dans les commissions facilitera le travail du bureau et du CA. Il consolidera donc les décisions et ainsi l'avenir de l'économie sociale en sortira grandi.

Pour cela, il faudra prendre du temps. Mais, lorsqu'une proposition est partagée, elle devient une force pour tous et chacun. Il nous faudra donc passer d'une délégation passive à une délégation active. Ainsi une activité à fort investissement personnel peut être très « productive ».

L'objectif final de ces commissions est l'élaboration de tous et de toutes, afin de s'inscrire dans l'ensemble. Ainsi, ces lieux de fertilisation communs et l'enrichissement qu'ils procurent permettront de produire une compétence collective.